

En complément du compte-rendu intersyndical, Solidaires Finances vous apporte un éclairage...utile.

Le jeudi 15 novembre le Président du CDAS annonce par courriel la tenue du CDAS de recrutement de délégué à l'action sociale de Savoie le jeudi 22 novembre.

Le vendredi 16 (19h) nous recevons un courriel avec toute la documentation relative au recrutement dont 4 candidatures, 3 agents de Savoie et une du Secrétariat Général (SG) pour un collègue du département de l'Ariège.

Dès le lundi 19 au matin vos représentants Solidaires Finances se sont réunis afin d'étudier la procédure de recrutement et les candidatures.

A la lecture du guide de procédure nous avons remarqué un dysfonctionnement dans l'appel à candidature : 3 candidatures savoyardes ayant été jugées recevables par le SG, pourquoi celui-ci a t'il décidé d'élargir l'appel à candidature à l' Administration Centrale ?

(Pour rappel, l'appel à candidature peut être étendu aux départements limitrophes et à l'administration centrale si aucune candidature n'a été reçue ou si les candidatures ne correspondent pas au profil).

Nous avons contacté les représentants au CDAS des autres Organisations Syndicales pour une action intersyndicale. Ils n'ont pas souhaité réagir ou/et s'associer à nos démarches.

Après avoir pris l'attache de nos représentants nationaux au CNAS, nous avons donc pris l'initiative d'interpeller seul le SG qui n'a pas voulu revenir sur ses positions.

Suite à ce refus, et après l'intervention de notre représentante nationale Solidaires Finances auprès du SG, les Fédérations Nationales se sont prononcées en intersyndicale pour exiger le respect des règles établies et demander dès lors de considérer la candidature issue de l'Ariège comme nulle et non avenue.

Suite à cette action collective nationale, les représentants locaux des autres OS siégeant au CDAS de Savoie ont accepté, quelques minutes avant l'ouverture du CDAS, de rédiger une liminaire commune.

Nous avons convenu ensemble de n'auditionner aucun candidat au motif du non-respect des procédures.

Nous ne pouvons que regretter **l'inertie des autres OS en local** (alors que l'intersyndicale nationale a saisi aussi de son côté le SG) et **le mépris le plus total du Secrétariat Général envers les agents de Savoie et de l'Ariège** (organisation des auditions alors que la décision est déjà prise).

Pour Solidaires Finances, le respect des droits des agents et la bonne application des règles sont l'essence même de nos actions et de notre militantisme.

Nous regrettons vivement l'impasse dans laquelle l'ensemble des personnels se retrouve mais nous ne pouvons laisser le SG organiser un simulacre de recrutement au détriment des agents savoyards et ariégeois.

Vos représentants au CDAS :

Titulaires :

Claudine PIERREL 04.79.69.85.96

Martine JEANJACQUOT 04.79.70.87.46

Suppléants :

Virginie ANTOINE 04.79.35.79.21

Michèle MARQUE 04.79.60.40.45